

Revue de Presse

C_CHAMBRE DES AVOUES

lundi 02 novembre 2009

S O M M A I R E

lundi 02 novembre 2009

CHAMBRE DES AVOUES

Une loi bâclée sur les avoués
Marianne .- 31/10/2009

1

CHAMBRE DES AVOUES



Une loi bâclée sur les avoués

En tant que salariée d'une étude d'avoués, je souhaite faire part de ma révolte. La loi de suppression des avoués a été votée le 6 octobre 2009 par l'Assemblée nationale dans des conditions invraisemblables et inacceptables. Cette loi entraîne le licenciement de 2 000 personnes, principalement des femmes dont la moyenne d'âge est de 44 ans. En trois minutes, 43 députés présents lors de cette séance ont scellé le sort des salariés ! Où étaient donc passés les autres 500 et quelques députés que compte le Palais-Bourbon ? Comment peut-on voter une loi – dont l'intérêt reste à démontrer – ou s'en désintéresser lorsque l'on en connaît ses conséquences humaines ? Mesdames et messieurs, vous avez brisé la vie de 2 000 familles ● *J.P., Riom*